



VILLE DE
LA ROQUE
D'ANTHERON

République Française

CONSEIL MUNICIPAL

DÉCISION DU MAIRE

N° 17/23 : APPROBATION DU MARCHÉ DE MISSION D'ASSISTANCE A MAITRISE D'OUVRAGE POUR LA PRÉPARATION, LA PASSATION DE LA DÉLÉGATION DE SERVICE PUBLIC POUR LA GESTION, L'EXPLOITATION ET L'ENTRETIEN DE LA CHAMBRE FUNÉRAIRE. – SIGNATURE DU MARCHÉ

Le Maire de LA ROQUE D'ANTHERON,

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment l'article L 2122-22,
- Vu la Délibération N° 28/20 du 24 Mai 2020 portant délégation au Maire en matière de marchés publics,
- Vu le Code de la Commande Publique,
- Vu la nécessité de renouveler la Délégation de Service Public (DSP) relative à la gestion de la chambre funéraire, la commune sollicite l'assistance d'un maître d'œuvre pour la préparation, la passation de la DSP pour l'exploitation et l'entretien de la chambre funéraire.

APPROUVE l'attribution du marché d'assistance à maîtrise d'ouvrage pour la préparation, la passation de la délégation de service public pour la gestion, l'exploitation et l'entretien de la chambre funéraire, à la société ENERGIA CONSEIL représentée par _____ en qualité de gérant dont le siège est situé 35 bis rue du Trou Normand – 95330 DOMONT et en qualité de mandataire du groupement ENERGIA Conseil et _____ dont la société est située 66 quai Charles de Gaulles – 69006 LYON.

DIT que la commune règlera la somme de 12 500 € HT soit un montant TTC de 15 000 € à la société ENERGIA Conseil.

DIT que la commune règlera la somme de 4 000 € HT soit un montant TTC de 4 800 € à la société Maître

Fait à LA ROQUE D'ANTHERON, le 15 février 2023



Le Maire :

Jean-Pierre SERRUS

Acte rendu exécutoire après télétransmission
En Sous-Préfecture le 17/02/23
Et de la publication ou notification le 17/02/23